

# LE MINISTRE MAINTIENT LE CAP DES CONTRE-RÉFORMES LES PERSONNELS RÉSISTENT

Dans de nombreux collèges et lycées, les personnels sont en grève car les conditions de la rentrée sont insupportables. C'est le cas dans plusieurs collèges de Toulouse, au lycée Rousseau de Montmorency (95), au collège Gambetta de Cahors (46), au lycée Mandela de Poitiers (86), au collège Barbusse de Vaulx-en-Velin (69), au collège Elsa Triolet de Vénissieux (69), au lycée Flaubert de Rouen (76), au lycée Renoir d'Asnières-sur-Seine (92), etc. Au lycée Ionesco d'Issy-les-Moulineaux (92), un préavis de grève avait été déposé avant les congés : toutes les revendications des personnels ont été satisfaites.

« *C'est l'une des meilleures rentrées que j'ai connues* »

Jean-Michel Blanquer (sur Europe 1, le 2 septembre)

Voilà ce que le ministre ose affirmer. Ce n'est pas le constat fait par les personnels.

Dans un nombre conséquent de lycées, les personnels refusent la fonction de professeur principal. C'est le cas de 80% des professeurs de la cité scolaire Buffon à Paris. Ils refusent de jouer les VRP des contre-réformes.

La réforme du lycée et du baccalauréat conduit à des emplois du temps souvent infaisables. La mise en place des dites « spécialités » impose aux professeurs de venir tous les jours de la semaine au lycée, y compris pour une seule heure de cours. L'amplitude de la journée de travail augmente de manière spectaculaire. Les personnels sont révoltés. Les enseignements optionnels sont relégués en fin de journée, de 16h à 19h. Aux emplois du temps à trous s'ajoute l'absence de manuels scolaires.

Les effectifs par classe sont pléthoriques, dans les collèges comme dans les lycées. Avec la réforme du lycée les classes à 35 deviennent la norme en Première. Il n'est pas rare de trouver des classes à 37 voire 38 élèves !

Des milliers de contractuels ne sont pas réemployés. Dans l'académie de Créteil, 1640 personnels sous contrat ont appris pendant l'été que leur contrat n'était pas reconduit. La perte de contrat place des centaines de collègues hors communauté européenne en danger d'être expulsés du territoire. Le SNFOLC a saisi en urgence le ministre. Un rassemblement intersyndical a lieu mercredi 4 septembre.

On est loin de la meilleure des rentrées dans le meilleur des mondes...

**Les personnels n'acceptent pas ces régressions. Ils ont raison.**

Ils veulent les heures, les dédoublements, les postes, pour réduire les effectifs par classe. Ils ne veulent pas des 2 HSA « non refusables » qui contribuent à supprimer des postes.

Les personnels sont effarés quand il leur est annoncé que les semaines dédiées aux épreuves de contrôle continu en Première ne seront pas banalisées car, concrètement, ça signifie que tous les élèves du lycée ne composeront pas en même temps, donc il reviendra à chaque professeur de proposer un sujet différent... Le Bac Blanquer, c'est pire que le Bac « maison », c'est le Bac « classe par classe » ! Et c'est un comble : la banque nationale de sujets sera publique, tous les élèves pourront y avoir accès avant les épreuves. Les risques de fraude sont accrus.

Des centaines d'assemblées générales se sont tenues dans les collèges et les lycées lors de la pré-rentrée, puis cette semaine. Les personnels cherchent à résister collectivement aux effets néfastes des contre-réformes. Outre les conditions de la rentrée, ils ressentent les annonces du ministre quant à une pseudo revalorisation salariale comme une provocation. Ils ne veulent pas non plus de la réforme Macron-Delevoye des retraites qui signifierait la baisse des pensions pour tous. Samedi 21 septembre, la confédération FO appelle à un rassemblement d'ampleur nationale à Paris pour le maintien des 42 régimes de retraite, contre la retraite universelle par points.

Ainsi au lycée Louis Modeste-Leroy d'Evreux (27) les 52 personnels réunis en heure d'information syndicale avec FO et la CGT disent unanimement : « *Réforme des retraites, loi de transformation de la Fonction publique, loi Blanquer, réformes du lycée, du baccalauréat, Ces réformes sont des régressions historiques. Elles instaurent la précarité pour tous. Tous les salariés sont attaqués, le public comme le privé. Nous déclarons que nous préparons maintenant la mobilisation. Pour faire reculer le gouvernement et lui faire retirer ces réformes, il faut la grève décidée et reconduite collectivement par les assemblées générales. Il faut la grève, nous y sommes prêts.* »

Le ministre peut bien multiplier les déclarations pour minorer la grève de juin et juillet dernier, décidée dans les assemblées générales, la réduire à une mobilisation d'une « *minorité radicalisée* » (*Le Parisien*, 29 août), toutes les revendications demeurent. Les organisations syndicales SNFOLC, SNES-FSU, CGT Educ'action, SUD Éducation, SNALC ont réaffirmé l'exigence d'abrogation des contre-réformes Blanquer. « *[Elles] considèrent que les mobilisations engagées depuis des mois doivent se poursuivre, elles apportent leur soutien à toutes les initiatives (grèves, Assemblées Générales et Heures d'Information Syndicale) qui seront menées dès la rentrée. C'est la raison pour laquelle elles ont déposé des préavis de grève.* » (communiqué du 2 septembre). Des réunions intersyndicales sont prévues dans les départements et académies.

**Le SNFOLC appelle les personnels à poursuivre la tenue des assemblées générales pour faire le point sur la situation, réaffirmer le soutien aux correcteurs grévistes contre les menaces du ministre, réaffirmer les revendications et décider des moyens pour obtenir satisfaction. Monsieur le ministre, nos revendications demeurent.**